

#### Pôle Santé, Sécurité, Soins (P3S)

#### Défenseur des droits

#### 21 octobre 2011

Hôtel-Dieu St-Jacques CHU de Toulouse





### Le Défenseur des droits

#### Réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008 Loi organique du 22 mars 2011

- Autorité constitutionnelle indépendante
- Missions: médiation, lutte contre les discriminations, défense des enfants, déontologie de la sécurité
- Nommé par le Président de la République pour 6 ans, irrévocable, non renouvelable
- > Saisine directe / parlementaires / auto saisine
- > Trois collèges donnent des avis





### Le Défenseur des droits

#### **Les pouvoirs**

- > Enquête
- > Audition / Vérification sur place
- Médiation et transaction
- > Recommandations
- > Injonction / poursuites disciplinaires
- Observations devant les juridictions
- > Proposition de réformes





# Pourquoi le risque de conflit de multiplie dans la santé ?

- Inquiétude et suspicion des usagers
  - > Attente du risque zéro
  - Besoin de transparence
- Montée des exigences en matière de santé, de sécurité, d'environnement
- Attractivité médiatique des accidents médicaux
- Volonté de judiciariser les conflits
- Perte de confiance dans les autorités





#### Améliorer la transparence Renforcer le dialogue

Pôle Santé, Sécurité, Soins Défenseur des droits

Comprendre, intervenir, alerter, restaurer la confiance





### Le périmètre d'activité

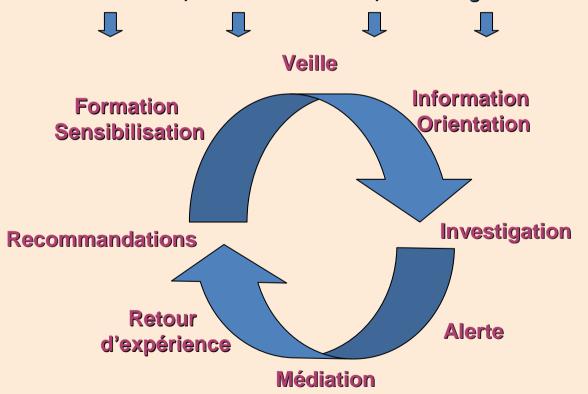
- Droits des patients accès aux soins / information / accès dossier médical / voies de recours...
- Sécurité des soins
  EIG / infections associées au soins / produits de santé...
- Sécurité des personnes maltraitance / violence / médecine alternative / emprise mentale
- Protection des personnes vulnérable enfants, personnes âgées, personnes atteintes de troubles mentaux, handicapés, détenus....
- Déontologie des professionnels de santé secret médical / continuité des soins / information...
- > **Bioéthique** fin de vie / dons d'organe / recherche biomédical...





Une structure transversale de conseil, d'aide à la décision et de médiation

Discriminations, Défense des enfants, Déontologie de la sécurité







- > Plateforme d'Ecoute et d'Information
  - > Centre d'appels 0 810 455 455
  - www.securitesoins.fr
- > Centre d'Analyse et de Suivi des Affaires
  - > coordonnateur médical /infirmière/juriste
  - > médecins experts : anesthésie-réanimation / chirurgie / vigilances sanitaires / urgences / généraliste
  - > réseau de délégués thématiques (spécialistes, magistrat, directeur d'hôpital...)
- > Cellules ad-hoc (pluridisciplinaire)
  - > Médiation physiques
  - > Soutien des professionnels
- > Groupe d'appui à la déontologie de la sécurité
- > Un dispositif d'alerte de l'autorité sanitaire





## Le traitement des dossiers



- Recueillir, expliquer, orienter et assurer le suivi des demandes d'information / inquiétudes / réclamations
  - Evaluer les situations d'urgence nécessitant un niveau de réponse relevant de l'expertise
  - Identifier le profil de l'appelant, la situation motivant l'appel et les thèmes abordés
  - Tracer l'ensemble des données nécessaire au traitement du dossier.







- > Mise en relation avec un médecin du Pôle santé (70% des requêtes)
- > Orientation de l'usager vers Etablissement (<u>Direction, Médecin médiateur, CRUQPC</u>) ou professionnel concerné...
- Prise de contact avec la direction de l'établissement ou professionnel concerné







- > Investigation = situation les plus complexes
  - Demande du dossier médical
  - Rencontre de réclamant
  - Analyse approfondie du dossier médical
  - Staff pour décider des orientations à donner à la requête
  - Consultation juridique
  - Evaluation de la complexité du dossier







- > Médiation « médicale » : rencontre des professionnels concernés
  - Lecture « partagée » et « contradictoire » du dossier médical
  - RMM élargie à la dimension humaine
  - Anticipation des interrogations de l'usager
  - Exploitation positive de l'erreur pour progresser
- Médiation « assistée » Patient-famille / Professionnels de santé...
- > En aval de la médiation : suivi actions correctives

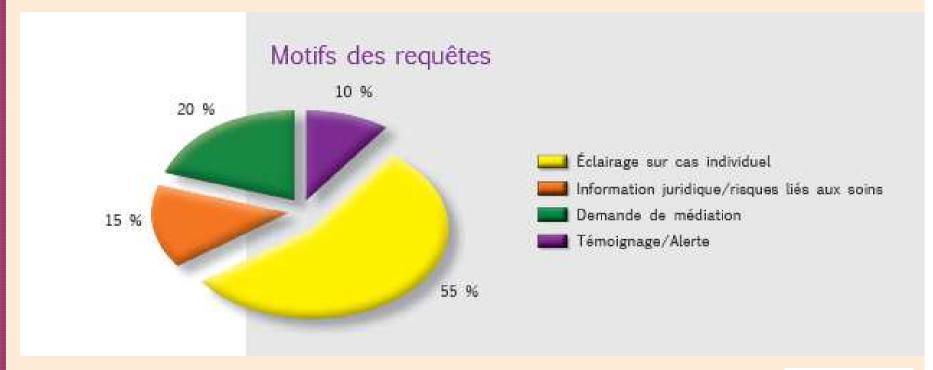




#### L'année 2010 en quelques chiffres

#### 13723 requêtes

> 18% en provenance des professionnels

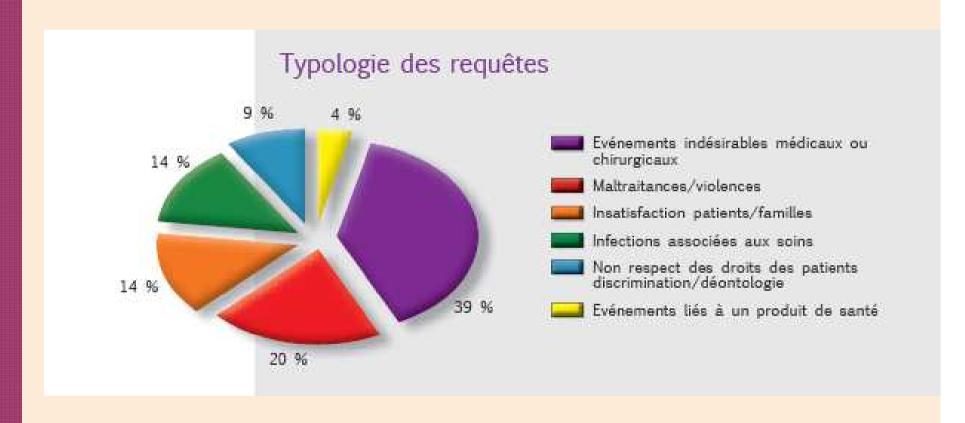


2175 dossiers ont nécessité une analyse approfondie





#### L'année 2010 en quelques chiffres







## Je préfère une culture de la responsabilité à une démarche de la punition.

Dominique BAUDIS - Défenseur des droits





## Les principaux enseignements pour l'année 2010

- Le défi de la maltraitance : une prise de conscience collective
- La violence continue au cœur de l'hôpital aux dépens des professionnels de santé
- L'accès au dossier médical du patient et de ses ayants droits
- Les dérives de l'information en ligne
- Les structures de médiations locales : des efforts notables et des résultats attendus concernant leur visibilité
- L'application du principe de la icité à l'hôpital





## Les principaux enseignements pour l'année 2010

- Le droit de «laisser mourir » : une loi méconnue
- L'usure des professionnels : l'hôpital sous haute tension
- Engorgement des urgences : des problématiques persistent
- Revoir les notions de responsabilités des personnels pour promouvoir la valeur du signalement
- Droit des patients en psychiatrie : le désarroi des proches
- L'accès aux soins des détenus
- L'expansion des pratiques non conventionnelles favorisant l'emprise mentale de patients ou de leur proches





